Forums pour l'entourage

La drogue a détruit ma famille

Par Maarie35 Posté le 18/08/2024 à 19h26

Bonjour,
Mon fils a commencé à se droguer au lycée en seconde. En même temps il a commencé à vendre.
J'avais contacté une assistante sociale de quartier pour qu'elle appuie ma demande de le mettre en internat.
Cette demande s'est retournée contre moi. La Justice me l'a enlevé. Depuis, seul dans u' apparemment, il a pu développer son business. Il vient d'avoir 22 ans et roule avec une BMW d'une valeur de 60 000 euros.
J'ai appris cette semaine qu'il ravitaillait la Bretagne depuis des pays frontaliers. Il n'est donc pas simple vendeur mais ravitailleur. Il est monté en grade.
Je ne cautionne pas cela et l' ai signalé à la brigade des stups. Je veux que cela cesse.
J'estime que c'est la juge qui est responsable de tout cela. Comment puis-je la mettre en cause ? Les juges sont ils intouchables ?
Merci de vos conseils.
Cordialement.
Une mère anéantie.

4 réponses

Moderateur - 21/08/2024 à 09h06

Bonjour Maarie35,

Vous êtes en colère contre la juge qui vous a enlevé votre fils et vous la rendez responsable de la tournure des événements. Vous vous sentez également impuissante face à la délinquance et l'usage de drogues de votre fils.

Même si nous comprenons votre besoin de trouver des responsables et la dent que vous pouvez avoir contre la juge, vous ne pourrez pas la mettre en cause. Elle n'est pas responsable de ce que fait votre fils, seul lui l'est.

Le fait que vous dénonciez votre fils à la brigade des stupéfiants, ce qui va déboucher probablement sur une enquête, montre aussi qu'à un moment donné vous vous êtes sentie critiquée et dépossédée de votre relation avec votre fils. Les actions de la justice ont contribué à le rendre un peu comme un étranger pour vous.

Si je puis vous donner un conseil c'est de prendre appui sur des professionnels pour refermer cette blessure et renouer un contact filial avec votre fils. Vous pouvez chercher du soutien par exemple auprès d'un CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) ou encore auprès d'un thérapeute en ville.

Vous avez certes des "comptes à régler" mais vous avez aussi à faire la paix avec cette histoire, pour qu'elle cesse de détruire votre famille.

Cordialement,

le modérateur.

Maarie35 - 21/08/2024 à 15h41

Bonjour et merci de réponse.
Certes la juge n'est pas responsable de ce que fait mon fils. En revanche, elle est la seule responsable dans la destruction de notre famille, au sens où elle me l'a enlevé à cause de relations conflictuelles dues à son traffic de drogue.
J'ai voulu l'emmener en pension loin de Rennes et on me l'a enlevé.
Je fonctionnaire d'Etat également, de catégorie B. Pour une faute bien moindre je perdrais mon poste !!!
Je persiste et signe que seule la Juge est responsable de ce gachis. Peut être qu'elle même consomme.
Bref, je suis amère oui, pour avoir tout perdu, et ce n'est pas un psy quelconque qui trouvera la solution, puisqu'elle n'existe pas.
Cordialement

expolytox - 21/08/2024 à 21h59

Bonjour Marie. Je suis ex consommateur et l'assume pleinement...en vous lisant j'ai l'impression que vous vous dedouanez totalement du mal être de votre enfant.et que vous pensez qu'en dénonçant ses agissements vous lui rendez service...comment s'en sortir si la personne sur la quelle on est censé être protégés vous dénonce...sachez que je je vous juge pas car vous avez agi pensant bien faire...ne pensez vous pas qu'avant la répression il aurait été préférable d'essayer de COMPRENDRE le cheminement la ou les souffrances qui l'ont amené à ce cheminement? Vous ne parlez pas du papa mais n'y aurait il pas quelque-chose a creusé de ce côté....après vos agissements il sera très difficile de renouer avec votre enfant ,car comment pensez vous qu'il est pu se sentir lors de votre dénonciation? Mais j'ai tendance à croire que si vous êtes motivé a renouer sans juge vous pourrez peut-être avoir a nouveau une relation avec votre enfant... peut-être n'allez vous pas comprendre mon conseil mais pensez que chacun de nos enfants est unique donc peut être est il temps pour vous d'emprunter un autre chemin que la dénonciation....l'amour inconditionnel sera sûrement plus salvateur que le jugement....Bon dans l'hypothèse où la justice vous entende que se passera t-il pour votre enfant ? Je peux vous le dire l'incarceration!!!! Et vous croyez vraiment que la prison produise de meilleurs citoyens ? Comment cela serait il possible en fréquentant h 24 des délinquants de toutes natures on apprend juste a devenir meilleur délinquant ....aucune contrainte de soin d'aide si il ne la demande pas....et si il le faisait il serait sur une liste d'attente.....et je parle ici d, expérience vécu par mois même....j,espère que cela vous aidera de me lire,je l'espère sincèrement....
Cd t.

Maarie35 - 22/08/2024 à 21h46

Réponse à Expolytox.
Bonjour Monsieur, j'ai bien sûr tout essayé avant d'en arriver là avec mon fils.
Il lui faut une bonne leçon et je pense que l'incarcération le fera réfléchir.
Faut arrêter avec la prévention, qui ne sert à rien.
Je ne crois qu'en la répression.
Cordialement.